Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Avignon, Musée Angladon ‘Vers l’infini et au-delà’



Avec 25 000 visiteurs par an, dont 70% d’étrangers, le Musée Angladon-Collection Jacques Doucet demeure l’un des joyaux culturels d’Avignon. À l’approche de ses 30 ans, l’institution accélère sa transformation : soutien des Pouvoirs publics, partenariat envisagé avec le Musée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

d'Orsay, modernisation de son fonctionnement et ambition d'obtenir le prestigieux label 'Musée de France'. Une feuille de route destinée à assurer l'avenir d'une collection exceptionnelle, malgré un équilibre financier devenu fragile.

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, a été accueilli au Musée Angladon-Collection Jacques Doucet par Gilles Muller, président de la Fondation Angladon-Dubrujeaud, Me Alain Graugnard, président honoraire, et l'équipe du musée. Mission ? Prendre la mesure d'un établissement engagé dans une profonde réflexion sur son avenir. Pour l'occasion, le représentant de l'Etat a visité l'exposition temporaire 'Un compagnonnage artistique'. Jean Angladon et Paulette Martin, qui met en lumière le dialogue artistique et amoureux entre les deux peintres, dans leur ancienne demeure, offrant une lecture plus intime de la collection permanente.

Musée Angladon, Paulette et Jean, une histoire d'amour et de création qui défie le temps

Une maison-musée unique en Provence

Créée selon les volontés de Jean Angladon et Paulette Martin, héritiers du grand couturier et collectionneur Jacques Doucet, la Fondation célèbre cette année ses trente ans. Son identité ? Une maison-musée installée dans un hôtel particulier du 18e siècle, où les œuvres rythment les lieux comme si leurs propriétaires venaient tout juste de les quitter. Le musée accueille environ 25 000 visiteurs chaque année, dont près de 70% viennent de l'étranger. Une fréquentation en progression qui témoigne de l'aura internationale de cette collection, considérée comme l'un des plus beaux ensembles privés d'art moderne en France. Parmi ses trésors figurent notamment 'La Blouse rose' d'Amedeo Modigliani et 'Wagons de chemin de fer à Arles' de Vincent Van Gogh, seule œuvre du peintre hollandais conservée en Provence.

Des difficultés financières, mais une stratégie de rebond

Comme de nombreuses institutions culturelles, le musée doit cependant composer avec une équation économique délicate. Son fonctionnement demeure déficitaire, ce qui fragilise progressivement la dotation financière léguée par ses fondateurs et pour une partie placée en Bourse. Une situation qui a conduit la Fondation à saisir le tribunal judiciaire d'Avignon afin d'obtenir une évolution des dispositions testamentaires encadrant sa gestion.

Pour une réorganisation plus ambitieuse

Parmi les premières mesures figurent un alignement progressif de la politique tarifaire sur celle des autres musées avignonnais, désormais payants pour les visiteurs extérieurs à la ville, la refonte du site internet, la mise en place d'une billetterie en ligne, le développement de nouveaux services et un renforcement de la présence numérique. Une réorganisation interne devrait également permettre de mieux distinguer les missions administratives des activités scientifiques et culturelles.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Quand le Musée Angladon joue son avenir

Le pari d'un grand musée d'art moderne en région Sud
Egalement, depuis plusieurs années, la Fondation travaille avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) à un rapprochement avec le Musée d'Orsay. L'objectif est de faire émerger, en Avignon, un pôle majeur consacré à l'art moderne, à l'image des coopérations déjà engagées entre le Louvre et le Petit Palais. Dans cette perspective, les responsables du musée souhaitent fédérer l'ensemble des acteurs culturels du territoire, des collectivités locales à l'agglomération du Grand Avignon, afin de construire une stratégie commune de rayonnement. L'enjeu ? Renforcer l'attractivité culturelle d'Avignon tout au long de l'année, au-delà de la seule période des Festivals In et Off, en s'appuyant sur un patrimoine couvrant près de huit siècles de création artistique, de la première Renaissance à l'art contemporain.

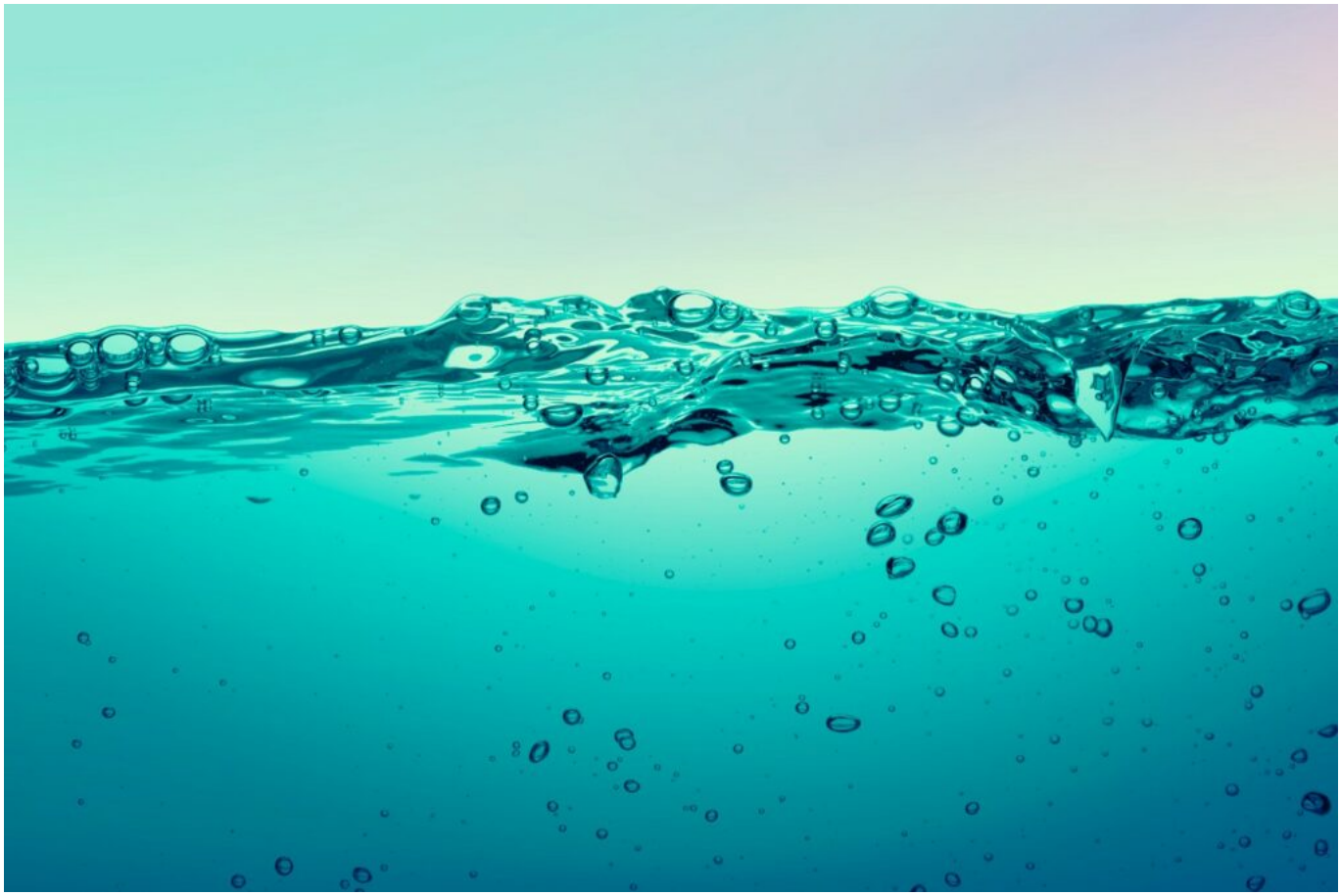
Objectif 'Musée de France' en ligne de mire
Grâce à la qualité exceptionnelle de ses collections, le Musée Angladon nourrit désormais l'espoir d'obtenir l'appellation Musée de France, distinction qui renforcerait encore sa visibilité, faciliterait les partenariats scientifiques et conforterait sa mission de conservation. La visite du préfet apparaît ainsi comme une étape importante dans ce processus. Entre exigences économiques, attractivité touristique et transmission culturelle, le Musée Angladon doit répondre aux exigences de son temps pour ambitionner demain
Mireille Hurlin

Festival off, Trois bonnes raisons de pousser la porte du Musée Angladon

Sécheresse : le Vaucluse serre la vis sur l'eau

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Face à une dégradation rapide de la situation hydrologique, le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, renforce les restrictions d'usage de l'eau. Depuis aujourd'hui 27 juillet, quatre bassins : la Durance, le Calavon amont, le Sud-Luberon et la Nesque sont placés en alerte sécheresse, tandis que le reste du département demeure en vigilance. L'aménagement hydraulique Durance-Verdon alimente à lui seul 60% des ressources en eau de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Face à des sécheresses de plus en plus fréquentes, préserver cette ressource est devenu un défi majeur pour les territoires, l'agriculture et l'économie locale. Tout en détail ici.

Après plusieurs semaines de fortes chaleurs et un déficit pluviométrique persistant, les nappes et les cours d'eau les plus fragiles poursuivent leur baisse. Les prévisions météorologiques, annonçant une nouvelle vague de chaleur sans précipitations significatives, ont conduit les services de l'État à relever le niveau d'alerte sur plusieurs bassins versants du département.

Une sécheresse qui s'installe durablement

Concrètement, le passage en niveau 'Alerte' entraîne des limitations obligatoires pour tous les usagers : particuliers, collectivités, agriculteurs et entreprises. Arrosage des jardins, remplissage des piscines, lavage des véhicules ou encore certains prélèvements agricoles sont désormais soumis à des restrictions

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

variables selon les territoires. Les autres bassins restent en vigilance, un stade qui appelle chacun à réduire volontairement sa consommation afin d'éviter un durcissement des mesures.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Copyright Publication Aurav Mars 2019 La ressource en eau en Vaucluse

Une ressource sous pression depuis plusieurs années
Cette nouvelle alerte ne constitue pas un épisode isolé. Dès 2019, l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV) dressait un constat préoccupant : la raréfaction de la ressource en eau est devenue un facteur déterminant du développement du territoire. Plusieurs bassins vauclusiens, notamment le Lez, l'Aygues, l'Ouvèze et le Calavon-Coulon, étaient déjà identifiés comme déficitaires, avec des objectifs de réduction des prélèvements pouvant atteindre 40% sur certains secteurs durant la période estivale.

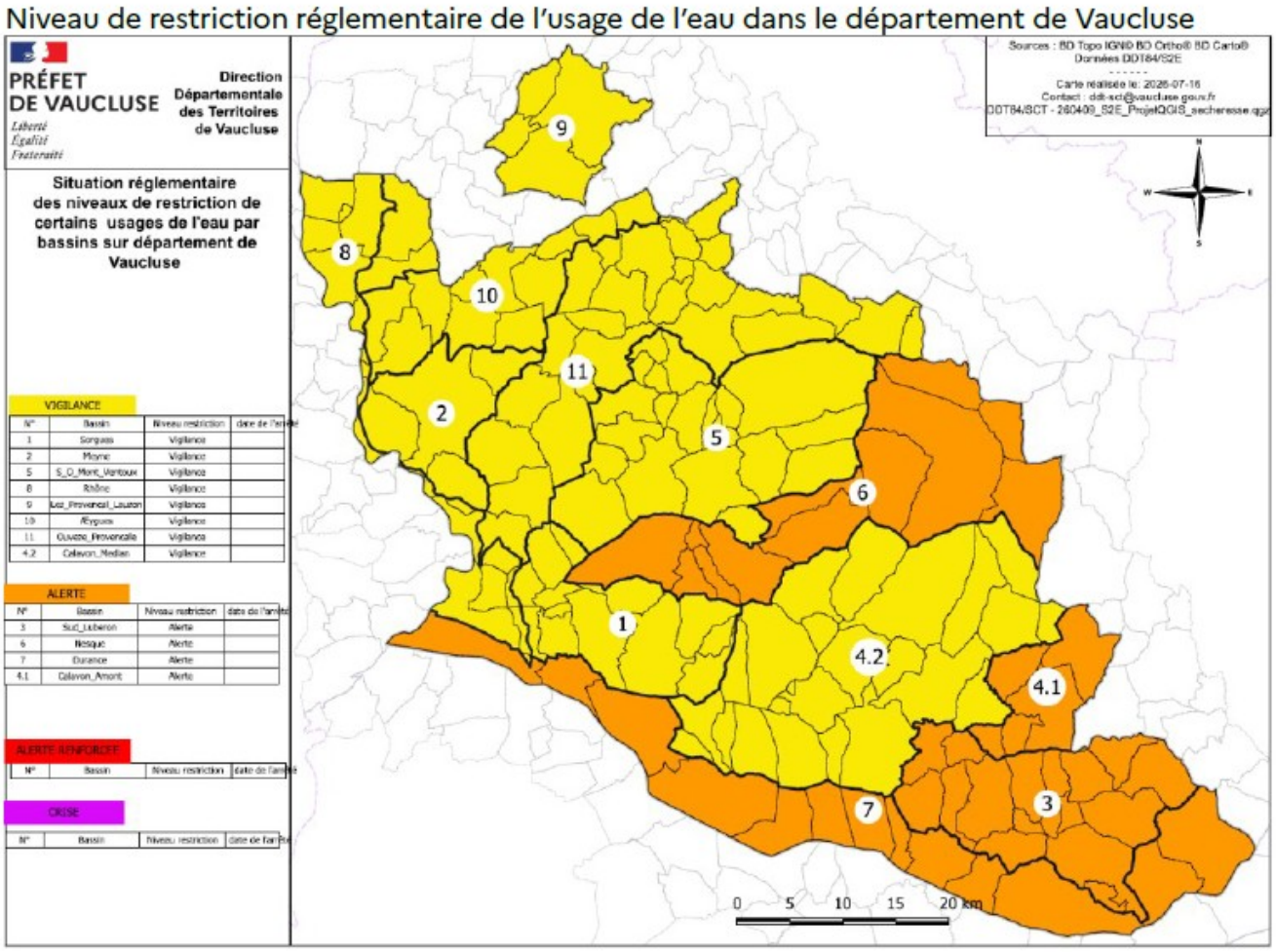
Des températures de plus en plus élevées s'étendant dans le temps
Les projections climatiques accentuent encore cette vulnérabilité. Météo-France prévoit des températures plus élevées, des sécheresses plus longues et des pluies moins fréquentes mais plus intenses. Autrement dit, davantage d'eau en quelques heures… mais moins disponible le reste de l'année.

Le paradoxe vauclusien : un département riche en eau… mais inégalement doté
Le Vaucluse bénéficie de deux grands réservoirs naturels que sont le Rhône et la Durance. Pourtant, cette abondance apparente masque une forte disparité géographique.La partie orientale du département dépend largement des transferts d'eau venus de la Durance, tandis que plusieurs territoires restent tributaires de ressources locales devenues insuffisantes durant l'été. Cette interdépendance explique pourquoi certains secteurs connaissent régulièrement des tensions alors même que d'autres disposent encore de réserves confortables. À l'échelle régionale, 86% des ressources utilisées sont des eaux de surface, et 60% de l'eau consommée en Provence-Alpes-Côte d'Azur provient du système Durance-Verdon, véritable colonne vertébrale hydraulique de la région.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Copyright Préfecture de Vaucluse 27 juillet 2026

L'agriculture en première ligne

Premier consommateur d'eau en France, avec près de 48% des volumes consommés, l'irrigation constitue un enjeu particulièrement sensible en Vaucluse. Arboriculture, maraîchage, viticulture ou cultures céréalières dépendent étroitement d'un accès sécurisé à la ressource.

Les territoires les moins irrigués

Selon la Chambre d'agriculture de Vaucluse, les territoires les moins équipés en réseaux d'irrigation modernes sont aujourd'hui les plus exposés. Les secteurs des Côtes-du-Rhône, de l'Enclave des Papes ou encore les vallées de l'Aygues, de l'Ouvèze et du Calavon figurent parmi les plus vulnérables. L'enjeu est désormais d'investir dans des infrastructures plus économes en eau tout en conciliant les besoins agricoles, ceux de l'alimentation en eau potable et la préservation des milieux naturels.

Au-delà des restrictions, préparer l'avenir

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Les mesures préfectorales répondent à l'urgence. Mais elles s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à adapter durablement le territoire au changement climatique.Le Département de Vaucluse a d'ailleurs lancé un appel à projets consacré à la restauration du grand cycle de l'eau, destiné à accompagner les collectivités dans des actions de désimperméabilisation des sols, de restauration des zones humides, de renaturation des cours d'eau ou encore de recharge des nappes phréatiques. Ces solutions fondées sur la nature visent à retenir davantage l'eau sur les territoires plutôt qu'à la laisser s'écouler rapidement vers les fleuves.

C'est en Vaucluse que l'on prélève le moins d'eau en Paca

Pas de développement économique sans eau

Parallèlement, les documents d'urbanisme sont désormais appelés à intégrer systématiquement la disponibilité de la ressource avant toute extension urbaine. Une évolution majeure qui fait de l'eau un préalable au développement économique et démographique des territoires. Egalement, lors de l'assemblée générale de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics, mi-juillet, son président, Daniel Léonard, a plaidé pour une meilleure valorisation des eaux pluviales. Il a déploré que d'importants volumes d'eau s'écoulent chaque année, notamment en octobre, novembre et septembre, sans être captés, alors qu'ils pourraient alimenter des réserves stratégiques pour les périodes de sécheresse, via des systèmes de collecte.

Une vigilance appelée à devenir la norme

Les épisodes de sécheresse se succèdent désormais avec une fréquence inédite. Si les restrictions actuelles concernent principalement certains bassins, elles traduisent une évolution profonde du climat méditerranéen. Pour les spécialistes de l'eau, la question n'est plus de savoir si ces épisodes vont se répéter, mais comment adapter durablement les usages afin de préserver une ressource devenue stratégique et en conserver l'accès démocratique.

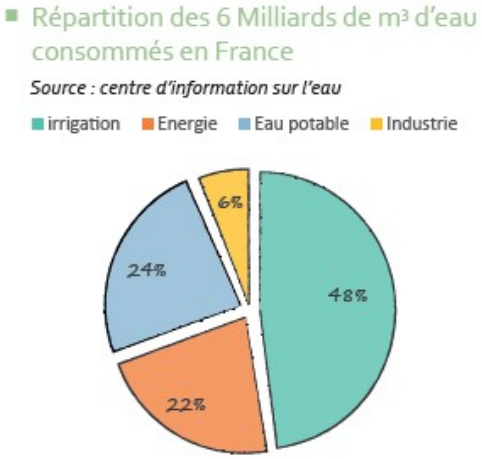
Les infos pratiques

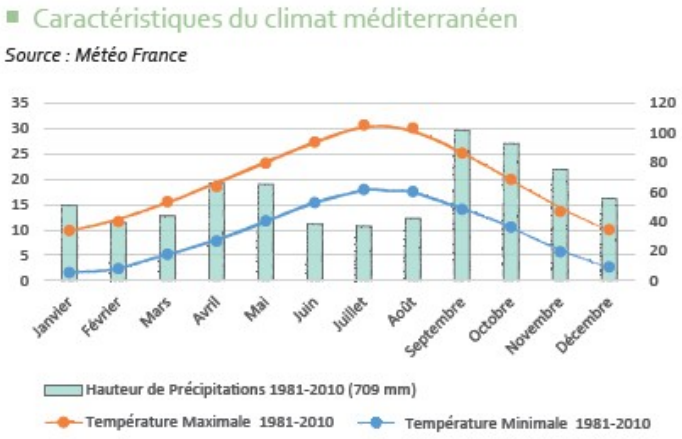
Les habitants peuvent consulter, commune par commune, les restrictions applicables sur la plateforme nationale VigiEau, mise à jour en temps réel par les services de l'État. Toutes les informations utiles sur les restrictions en cours sont disponibles sur le site : https://vigieau.gouv.fr.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026





Copyright Publication Aurav La ressource en eau en Vaucluse Mars 2019

L'appel à bâtir de Daniel Léonard, président de la Fédé BTP de Vaucluse

Mobilité : Un nouvel espoir pour la LEO ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Comme nous l'avions annoncé le 13 avril dernier, le dossier de la LEO (Liaison Est-Ouest) n'est pas encore définitivement enterré. La réalisation de la seconde tranche de cette infrastructure routière devant permettre le contournement par le Sud de l'agglomération d'Avignon semble faire aujourd'hui l'objet d'un consensus inédit. Suffisant pour accélérer dans la dernière ligne droite de ce projet alors que se profile le terme de la DUP (Déclaration d'utilité publique) dans ce dossier d'intérêt national ?

« Nous avons tenu une réunion sur le dossier de la LEO, a expliqué Olivier Galzi, nouveau maire d'Avignon et nouveau président du Grand Avignon en clôture du conseil communautaire qui s'est déroulé ce mercredi 29 avril à la salle polyvalente de Montfavet. Nous avons réuni un certain nombre des vice-présidents du Grand Avignon mais aussi les représentants de Terre de Provence agglomération, directement concerné par ce projet, ainsi que la vice-présidente du conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la présidente du conseil départemental de Vaucluse et les représentants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Tous sont venus apporter leur soutien à ce dossier. »

> « Faire enfin avancer cette fameuse voie de contournement que notre économie et nos populations, particulièrement à la Rocade, attendent depuis si longtemps. »
>
> *Olivier Galzi, maire d'Avignon et président du Grand Avignon*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



De droite à gauche : Paul Mély, vice-président du Grand Avignon délégué aux mobilités et aux infrastructures de transport, Pascale Bories, 1re vice-présidente du Grand Avignon déléguée à l'aménagement du territoire, à l'habitat et aux gens du voyage, Marcel Martel, Maire de Châteaurenard, Olivier Galzi, président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon et maire d'Avignon, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Corinne Chabaud, présidente de la Communauté d'agglomération Terre de Provence, Michel Bissière, conseiller régional de la Région Sud (représentant Renaud Muselier, président de la Région Sud), Marie-Pierre Callet, vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (représentant Martine Vassal, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône) et Yves Picarda, Maire de Rognonas. Crédit photo: Grand Avignon/ Anthony Beignard

Un pack territorial

Usant d'une métaphore rugbystique, le président du Grand Avignon a insisté sur sa volonté de créer un véritable 'pack' territorial afin de relancer ce dossier aujourd'hui au point mort à quelques mois seulement du terme de la DUP (Déclaration d'utilité publique) de ce projet d'intérêt national.

« Pour qu'un pack gagne, il faut qu'il soit soudé, qu'il pousse dans la même direction. C'est exactement ce qui vient de se passer. Nous sommes désormais tous soudés pour essayer de faire enfin avancer cette fameuse voie de contournement que notre économie et nos populations, particulièrement à la Rocade,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

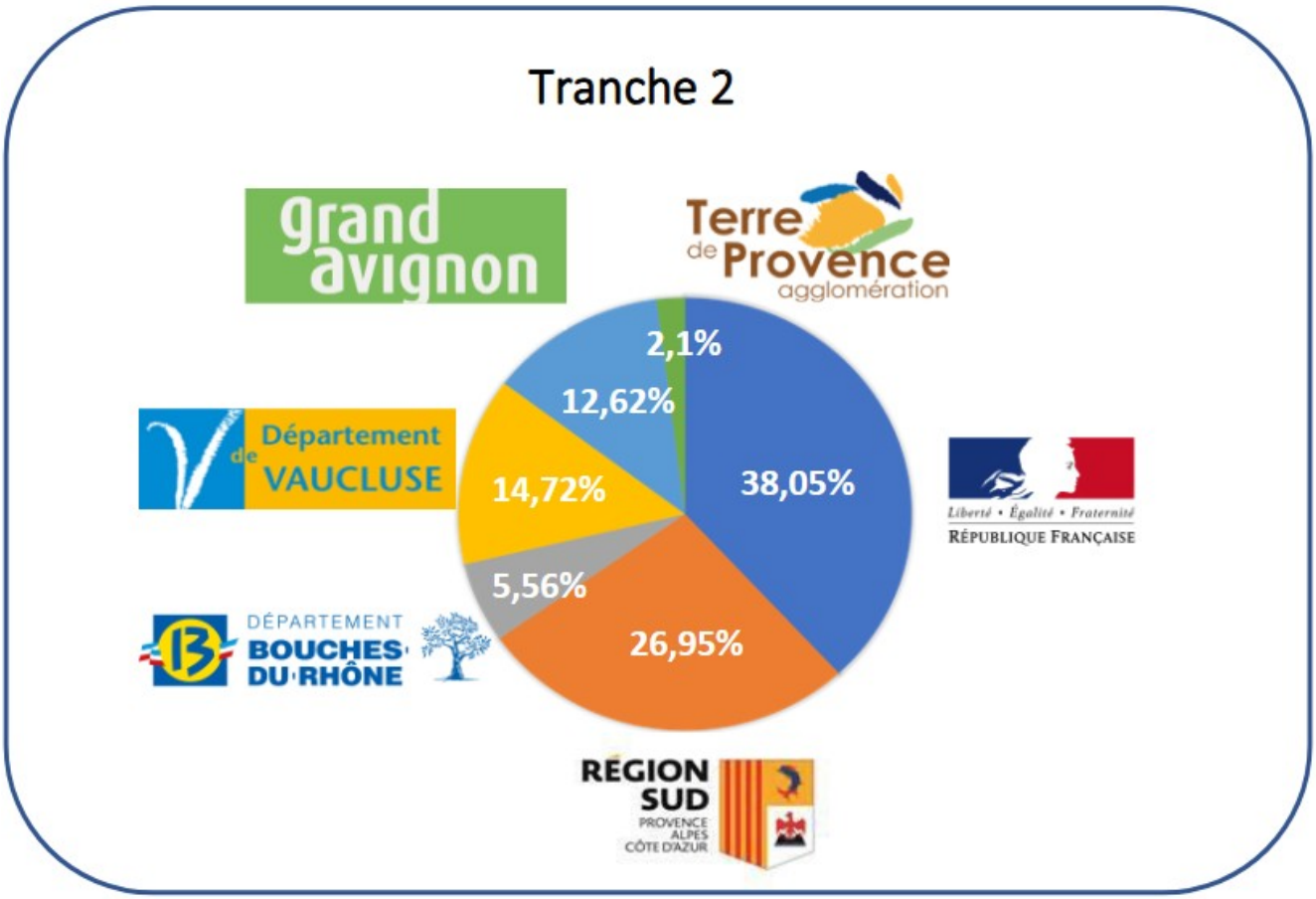
Ecrit par le 14 novembre 2026

attendent depuis si longtemps. »
Un consensus qui va se traduire dans un premier temps par l'envoi d'un courrier au ministre des transports, au premier ministre ainsi qu'au président de la république. Dans cette lettre, l'ensemble des partenaires affirmera son soutien à la réalisation de la tranche 2 de la LEO puisque jusqu'alors, la principale réserve émise par le ministre des transports lorsqu'il avait refermé le dossier c'est qu'il attendait que les responsables locaux se mettent d'accord.

Identifier rapidement le maître d'ouvrage
Cette nouvelle unanimité a ainsi déjà débouché sur l'annonce de plusieurs priorités : « la nécessité de conduire la tranche 2 dans sa globalité, sans phasage, afin d'en garantir la cohérence et l'efficacité » ainsi que « l'identification rapide d'un maître d'ouvrage en capacité de piloter le projet et d'en assurer le préfinancement. »
Côté environnement l'ensemble des partenaires réclament également « une réalisation pragmatique, mieux intégrée sur les plans environnemental et paysager » ainsi qu'un « engagement collectif à accompagner les exigences environnementales, notamment en matière de mesures compensatoires ».
« Maintenant, nous sommes d'accord. C'est une excellente nouvelle pour notre territoire », se félicite Olivier Galzi qui après avoir rouvert le dossier entend dorénavant se consacrer à retrouver les financements. Signe positif ? Une partie des budgets consacrés à ce projet sont encore fléchés dans certaines collectivités comme c'est notamment le cas pour le Département de Vaucluse dont l'enveloppe est toujours prévues à hauteur de 14,72% du coût de la tranche 2 (voir répartition du financement ci-dessous).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Une LEO, mais quelle LEO ?

Alors que Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse avait évoqué l'arrêt « du dossier suite aux désaccords constatés entre les élus sur ce sujet » (ndlr : l'ancienne maire d'Avignon et l'ancien président du Grand Avignon s'étaient opposés à la poursuite du projet en l'état), il a précisé lors d'une rencontre avec la presse il y a quelques jours : « Les crédits ont été renvoyés et nous étions en train de travailler sur ce qu'on appelle le dossier de clôture puisque c'est l'État qui assure la maîtrise de l'ouvrage. Mais on ne peut pas fermer un dossier comme cela, il y a notamment la mise en œuvre des travaux compensatoires. En particulier, le sujet des arasements de la Durance qui sont des travaux complémentaires à la LEO. »

Pour rappel, cette opération a permis de draguer 270 000m3 de limons et 20 000m3 de graviers sur une zone de 9 470m2 s'étendant entre les communes d'Avignon, Barbentane, Rognonas et Aramon entre le pont de la tranche 1 de la LEO et le seuil de la CNR (Compagnie nationale du Rhône). Ces travaux restent à continuer sur la partie amont de la LEO, dans le secteur de la tranche 2, même si cette partie de l'infrastructure ne devait pas être réalisée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

« Manifestement, la donne politique a changé. »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse

LEO : la réunion de la dernière chance ?

« Manifestement, la donne politique a changé depuis qu'Olivier Galzi a rencontré Philippe Tabarot, le ministre des transports, constate le préfet de Vaucluse. Ensemble, ils ont reposé le sujet donc je suppose qu'on va le rouvrir. »
« Il y a deux ans le projet qui a été présenté aux collectivités et aux financeurs a été rejeté parce qu'il était trop cher, recontextualise le préfet de Vaucluse. Personne ne sait comment financer un projet qui est au double du budget fixé au démarrage. L'année dernière, l'État propose une ébauche de projet remplissant 90% des fonctionnalités de la LEO en revenant dans les objectifs budgétaire et en suivant le tracé juridiquement possible dans le cadre de la DUP (Déclaration d'utilité publique) de la tranche 2. Là, une partie des élus s'opposent à la poursuite des études et le préfet de la région dit 'qu'il ne fera rien contre les élus'. On commence donc à fermer le dossier et l'argent qui était disponible depuis de nombreuses années commence à être affecté sur d'autres projets. »

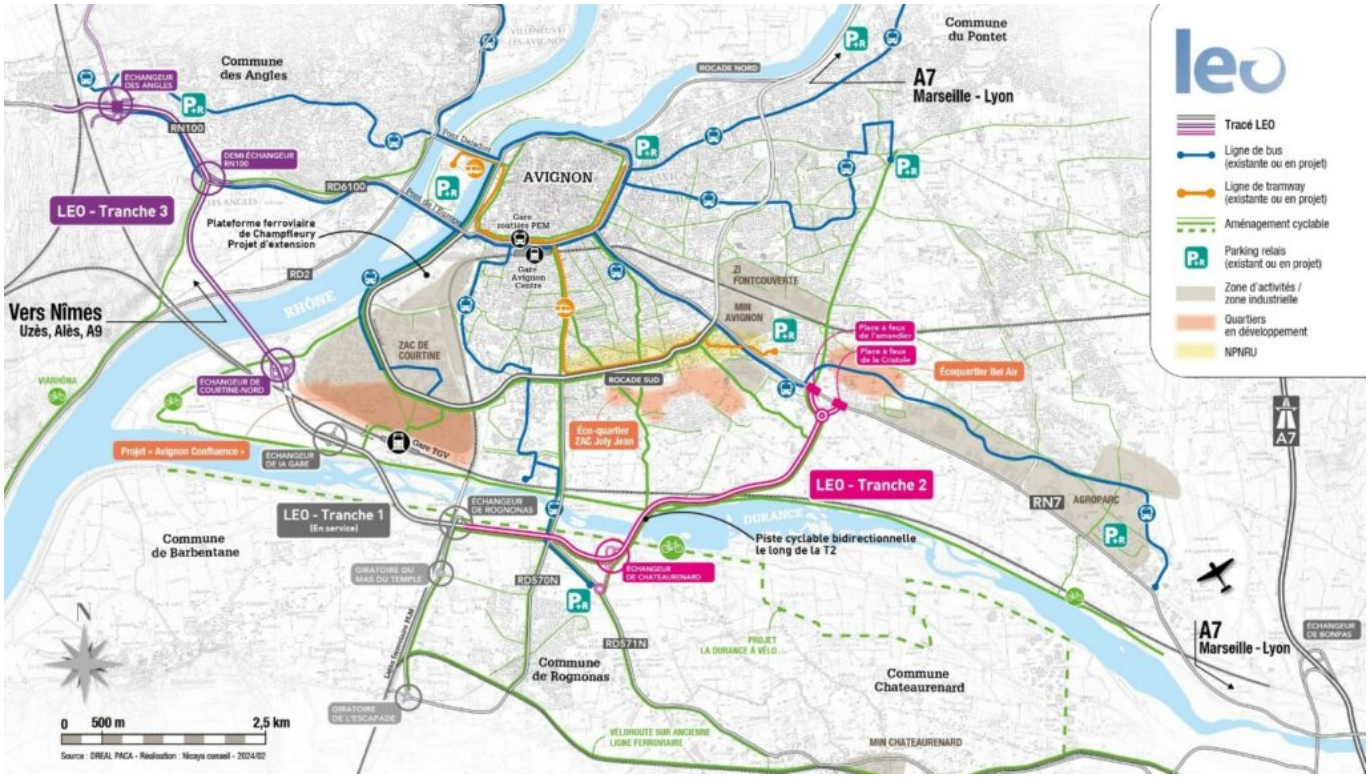
« La logique voudrait donc de rouvrir le dossier à l'endroit où on l'avait clos »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse

La mobilisation des élus et financeurs concernés par le projet semble avoir rebattu les cartes en remettant le dossier en haut de la pile. « La logique voudrait donc de rouvrir le dossier à l'endroit où on l'avait clos », estime le préfet de Vaucluse qui rappelle « que l'ébauche de projet qui avait été faite par les services d'État nécessite un minimum d'un an d'études pour savoir si cette solution est viable ».
Mais préalablement, il s'agira de savoir si le projet est susceptible de satisfaire tout le monde. S'il est financé par tous. Si les solutions techniques sont validées par tous.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



En rose à droite, le tracé de la tranche 2. A gauche, en violet, le tracé de la tranche 3. Crédit Dreal Paca

200M€ pour une tranche 2 en version 'light'

En effet, le projet de l'État pour rester dans les clous budgétaires prévoit de passer d'un infrastructure initialement prévue en 2×2 voies de type autoroute à une tranche 2 de la LEO en 2×1 voies. Il n'y aurait plus d'ouvrages surélevés, comme des ponts enjambant des ronds-points, et il faut s'attendre à ce que la voie comporte des feux tricolores.

Par ailleurs techniquement, les acquisitions de maisons et de foncier sur le tracé peuvent être considéré juridiquement comme le début du chantier. La DUP ne serait alors pas remise en cause. « Mais si on abandonne le trajet tel qu'il a été déterminé juridiquement, tout tombe, rappelle le Préfet. On arrête le projet précédent et on repart avec une nouvelle enquête d'utilité publique et une nouvelle définition. »

Et Thierry Suquet de résumer la situation : « il y a un projet de type autoroutier qui vaut deux fois le prix fixé à l'époque et il y a un projet alternatif de contournement qui revient au prix d'objectif tout en assumant en grande partie les fonctions de contournement et de voies alternatives à la traversée d'Avignon. S'il y a un consensus et que tout le monde est d'accord, il doit être possible de regarder si le projet peut aboutir en réalisant des études complémentaires. Mais ce n'est pas gagné. »

A ce jour, le coût de cette version 'light' de la tranche 2 de la LEO est estimé à minimum 170M€, et plus probablement 200M€. Pour autant, le financement de cette infrastructure majeur pour la bassin de vie d'Avignon ne semble pas être le principal obstacle à sa réalisation.

« Le projet était prêt à démarrer. Les conventions étaient signées, l'argent était réservé par les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

collectivités locales et cela n'a pas empêché que le projet reste bloqué, constate le préfet de Vaucluse. S'il y a un consensus politique et financier. S'il y a un projet qui émerge sur lequel tout le monde est partant, je pense qu'il sera alors possible d'aller chercher les financements dans le prochain contrat de plan. »
Un très prochain comité de pilotage entre les services de l'Etat, maître d'ouvrage, et les acteurs locaux concernés par le dossier devrait très certainement permettre d'en connaitre davantage sur un éventuel calendrier.

> LEO : le Conseil d'orientation des infrastructures à la rescousse du 3e pont d'Avignon sur le Rhône

Quid de la 3e tranche 3 ?
Ne manquera plus alors qu'à se pencher sur le berceau de la 3e tranche de la LEO, celle franchissant le Rhône. Ce barreau entre Courtine et Les Angles qui constitue la clef de voûte indispensable de ce contournement sur d'Avignon devant rallier l'A7 à l'A9. Mais là encore ce n'est pas gagner car il faudra une sacrée baguette magique pour réussir à mettre autour de la table deux financeurs aux abonnés absents jusqu'à présents : le Conseil régional d'Occitanie et la Conseil départemental du Gard.
Cela ne sera une mince affaire car même si on avait cru un instant l'été dernier que la boussole régionale de Carole Delga avait retrouvé le Gard rhodanien* la présidente d'Occitanie a finalement confirmé le 17 avril dernier à nos confrères de La Provence qu'elle ne soutiendrait pas financièrement le projet.

L.G.

**Présente l'an dernier aux cérémonies du 14 juillet à Villeneuve-lès-Avignon, Carole Delga avait déclaré à nos confrères de la presse quotidienne régionale l'interrogeant sur la LEO : « J'y suis complètement favorable. Mais la question de son financement est liée à la participation de l'Etat (…). La France a besoin d'investir dans des infrastructures ferroviaires, routières et maritimes. C'est primordial pour la compétitivité économique des entreprises ».*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



SERM, raccordement A7-A9… : Il n’y a pas que la LEO

Outre la LEO, le préfet de Vaucluse a rappelé qu’il y avait d’autres projets majeurs concernant les problématiques de mobilité pour le bassin de vie d’Avignon et le Vaucluse.

« Il faut maintenir la même pression sur le SERM (Services express régionaux métropolitains), conseille le préfet de Vaucluse. C’est un enjeu extrêmement fort si le projet est retenu car il peut s’avérer particulièrement complémentaire dans une logique de cadencement des transports en commun autour de l’étoile ferroviaire d’Avignon. Se pose toutefois là encore la question de le financer. »

Même intérêt à propos du raccordement entre les autoroutes A7 et A9 au niveau de l’échangeur d’Orange. « S’il n’y a rien de nouveau, c’est tout de même un dossier qui est dans le viseur et dans les objectifs, confesse Thierry Suquet. Ce qu’il ne faut pas c’est que le fait de se remettre à travailler sur LEO empêche l’avancée de l’ensemble de ces projets-là. »

Services express régionaux métropolitains : Avignon dans le bon wagon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Cerise et pastoralisme, Lucien Stanzione au cœur des urgences agricoles du Vaucluse



À l'approche de l'examen du projet de loi d'urgence agricole au Sénat en juin 2026, le Vaucluse s'impose comme un laboratoire à ciel ouvert des tensions qui traversent l'agriculture française. Entre crise profonde de la filière cerise, pression croissante de la prédation sur le pastoralisme et nécessité d'adapter les politiques publiques, élus et professionnels cherchent des réponses concrètes, ancrées dans les réalités du terrain.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Symbole d'un terroir, la cerise vauclusienne traverse une zone de fortes turbulences. Concurrence internationale accrue, notamment de pays à bas coûts comme la Turquie, hausse des charges -main-d'œuvre, énergie-, aléas climatiques à répétition et restrictions sur certains produits phytosanitaires fragilisent durablement la production.

La filière cerise en danger

Selon le ministère de l'Agriculture, la France a vu sa production de cerises reculer ces dernières années, tandis que les importations progressent, accentuant la pression sur les producteurs locaux. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, région historiquement productrice, les exploitations peinent à maintenir leur rentabilité.

Dans ce contexte, la réunion de travail organisée par Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse le 27 avril à Saint-Saturnin-lès-Apt, réunissant élus locaux, producteurs, syndicats agricoles et techniciens de la filière afin de recueillir des propositions concrètes d'amendements pour défendre la filière. Objectif : peser dans les débats parlementaires à venir, en intégrant des mesures opérationnelles sur les coûts de production, la protection des cultures ou encore la régulation du marché.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Lucien Stanzione avec Yohann Constant à Aurel Copyright Communication LS

Le pastoralisme face à l'épreuve du loup

À quelques kilomètres des vergers, sur les hauteurs du plateau de Sault, un autre front agricole se joue : celui du pastoralisme. Lors d'une mission d'information sénatoriale, conduite notamment par Lucien Stanzione aux côtés de Jean-Marc Boyer, sénateur du Puy-de-Dôme et Yves Bleunven, sénateur du Morbihan, les élus ont plongé au cœur du quotidien des éleveurs. Sur le terrain, à Aurel ou Saint-Trinit, le constat est préoccupant : la prédation du loup, en expansion en France -plus de 1 000 individus estimés par l'Office français de la biodiversité en 2025-, bouleverse l'équilibre économique et psychologique des exploitations.

Les échanges ont mis en lumière une équation complexe : protéger une espèce strictement encadrée au niveau européen tout en garantissant la survie d'une activité essentielle. Car le pastoralisme ne se limite pas à une production agricole : il façonne les paysages, prévient les incendies et entretient la biodiversité.

Trouver l'équilibre entre souveraineté et transition

Au cœur des discussions : le projet de loi d'urgence agricole, présenté comme une réponse à la crise traversée par le monde rural depuis plusieurs années. Ce texte ambitionne de traiter des enjeux structurants : souveraineté alimentaire, accès à l'eau –avec le volet hydraulique-, encadrement des produits phytosanitaires ou encore rééquilibrage des relations commerciales via les lois Loi Egalim (appelée aussi loi Agriculture et Alimentation, a pour objectif de rééquilibrer les relations commerciales dans le secteur agricole et d'œuvrer pour une alimentation saine et durable). Mais sur le terrain, une même exigence s'impose : adapter les dispositifs aux réalités locales. Les tables rondes organisées à Avignon, en présence notamment du préfet Thierry Suquet, ont permis de croiser les regards entre État, élus et professionnels. Les acteurs agricoles plaident pour des réponses pragmatiques : simplification administrative, soutien ciblé aux filières fragilisées, dispositifs de protection renforcés contre la prédation, ou encore investissements dans l'irrigation face au changement climatique.

Le Vaucluse, miroir des défis agricoles français

De la cerise aux troupeaux, le Vaucluse concentre des problématiques nationales : compétitivité des filières, adaptation au dérèglement climatique, tension entre production et biodiversité, renouvellement des générations agricoles. Les restitutions attendues fin juin-début juillet devraient traduire ces constats en propositions concrètes. Une étape décisive, alors que le Parlement s'apprête à débattre d'un texte attendu, mais dont l'efficacité dépendra de sa capacité à intégrer la complexité du terrain. Car derrière les chiffres et les lois, une réalité demeure : celle d'hommes et de femmes qui, chaque jour, tentent de maintenir vivante une agriculture à la fois économique, écologique et profondément territoriale.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



La délégation du sénat chez Rudy Usseglio Copyright Communication LS

Délinquance, le Vaucluse sous tension

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Entre recul des cambriolages et intensification du narcotrafic, la sécurité publique en Vaucluse révèle un territoire confronté à des mutations profondes de la délinquance, sur fond de mobilisation accrue de l'État.

Le bilan 2025 dressé par Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, esquisse une réalité complexe, faite de progrès tangibles et de tensions persistantes. Derrière les indicateurs globaux, une ligne de fracture apparaît nettement : la délinquance se transforme, se spécialise et, parfois, se durcit. Si certaines infractions reculent, à commencer par les cambriolages, d'autres connaissent une progression préoccupante, notamment les violences aux personnes et les trafics de stupéfiants, désormais au cœur des priorités des autorités.

Narcotrafic : une lutte devenue centrale

C'est sans conteste le marqueur le plus structurant de l'année 2025. Le narcotrafic s'impose comme une problématique majeure, qualifiée de 'décomplexée' par les autorités judiciaires, tant son emprise sur certains territoires et publics s'intensifie. Les chiffres traduisent d'ailleurs cette mobilisation : 4 653 infractions liées aux stupéfiants constatées ; 19 points de deal recensés, contre 30 en 2024 et 66 en 2022 ; 364 armes saisies, en hausse de 11,7% et 11 points de deal démantelés en 2025.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Copyright Facebook Police Nationale Vaucluse Avignon

Baisse des points de deal

La baisse spectaculaire du nombre de points de deal constitue un signal fort, fruit d'une stratégie offensive combinant actions judiciaires, fermetures administratives et nouveaux outils législatifs issus de la loi contre le narcotrafic adoptée en 2025. Mais cette pression accrue s'accompagne d'une adaptation des réseaux, plus diffus, plus mobiles, et parfois davantage ancrés dans des logiques numériques ou d'ubérisation du trafic.

Violences aux personnes : une progression préoccupante

Autre indicateur majeur : les atteintes volontaires à l'intégrité physique poursuivent leur progression. En 2025, 7 420 faits de violences physiques ont été enregistrés, soit une hausse de 2,9%. Les violences intrafamiliales, en particulier, explosent avec 1 946 interventions des forces de sécurité, en hausse de 32,5% et 3 842 plaintes de femmes majeures, en augmentation de 7,2%. Les femmes demeurent les premières victimes : elles représentent 88% des victimes de viols ou tentatives et 85% des violences sexuelles. C'est toute une organisation qui se renforce, avec des dispositifs d'accompagnement, des outils judiciaires spécialisés et une mobilisation accrue des associations.

Atteintes aux biens : une baisse encourageante

À l'inverse, les atteintes aux biens enregistrent une amélioration notable : 3 124 cambriolages en 2025, soit une baisse de 9,6% et 16 200 faits de vols et cambriolages au total. Cette évolution, cohérente avec la tendance nationale, traduit l'efficacité des dispositifs de prévention et de présence sur le terrain, même si certains segments, comme les vols simples qui restent orientés à la hausse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Copyright Facebook Police nationale Vaucluse – Avignon

Insécurité routière : une accalmie relative

Sur le front routier, les indicateurs sont en légère amélioration avec 576 accidents en 2025 (-5%); 35 morts (-15%) et 736 blessés (-6%)**.** Mais cette baisse masque une réalité préoccupante : les deux-roues motorisés, bien que minoritaires, concentrent 31% de la mortalité routière. La sécurité routière reste ainsi un enjeu majeur, mobilisant plus de 126 actions de prévention sur l'année.

Fermeté administrative et pression migratoire

L'année 2025 se distingue également par un recours accru aux outils administratifs : 80 fermetures administratives de commerces, soit un triplement en trois ans ; 141 procédures engagées et +56% de fermetures liées au tabac illicite. Parallèlement, la lutte contre l'immigration irrégulière s'intensifie avec 1 069 interpellations (+28%), 1 255 mesures d'éloignement (+41%) et 193 expulsions, dont plusieurs profils sensibles. Ces chiffres traduisent une volonté de fermeté, notamment à l'égard des individus considérés comme menaçant l'ordre public.

Une délinquance qui se reconfigure

C'est la nature même de la délinquance qui évolue. Plus structurée, plus mobile, parfois plus violente, elle s'inscrit dans des logiques économiques et territoriales. La montée des violences liées aux trafics, l'implication croissante des mineurs, ou encore l'essor des fraudes financières avec près de 4,8M€ détectés par la Caisse d'Allocations Familiales, illustrent cette mutation.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Copyright Facebook Police Nationale Vaucluse Avignon

Maintenir la pression

Face à ces enjeux, les autorités entendent poursuivre et amplifier leur action. Trois priorités structurent désormais l'action publique : La lutte contre le narcotrafic, la prévention des violences intrafamiliales et la réduction des cambriolages. À cela s'ajoutent la lutte contre la radicalisation avec 49 réunions du groupe d'évaluation départemental et la sécurisation des grands événements. En effet, depuis 2014, chaque préfet a constitué dans son département un groupe d'évaluation départemental de la radicalisation islamiste (GED) afin d'organiser le décloisonnement interservices de l'information et de structurer les échanges entre les instances départementales et nationales

Un territoire sous vigilance

Le bilan 2025 du Vaucluse ne se résume ni à une dégradation ni à une amélioration nette. Il révèle un territoire sous tension, où les efforts des forces de l'ordre produisent des résultats tangibles, mais où les phénomènes criminels se recomposent en permanence. Une équation délicate, où la sécurité ne se joue plus seulement sur le terrain, mais aussi dans la capacité à anticiper, coordonner et comprendre des formes de délinquance en constante mutation.

Les chiffres clés 2025

Près de 4,8M€ de fraudes détectées par la CAF ; 34 653 infractions liées aux stupéfiants recensées, avec 19 points de deal actifs (contre 66 en 2022) ; 16 200 atteintes aux biens enregistrées ; 7 420 faits de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

violences physiques, dont 1 946 interventions pour violences intrafamiliales (+32,5%) ; 3 842 plaintes de femmes majeures pour violences (+7,2%) ; 3 124 cambriolages, en baisse de 9,6% ; 1 255 mesures d'éloignement (+41%) ; 1 069 interpellations d'étrangers en situation irrégulière (+28%) ; 576 accidents de la route, dont 35 morts et 736 blessés ; 80 fermetures administratives de commerces (x3 en trois ans) ;

Mireille Hurlin

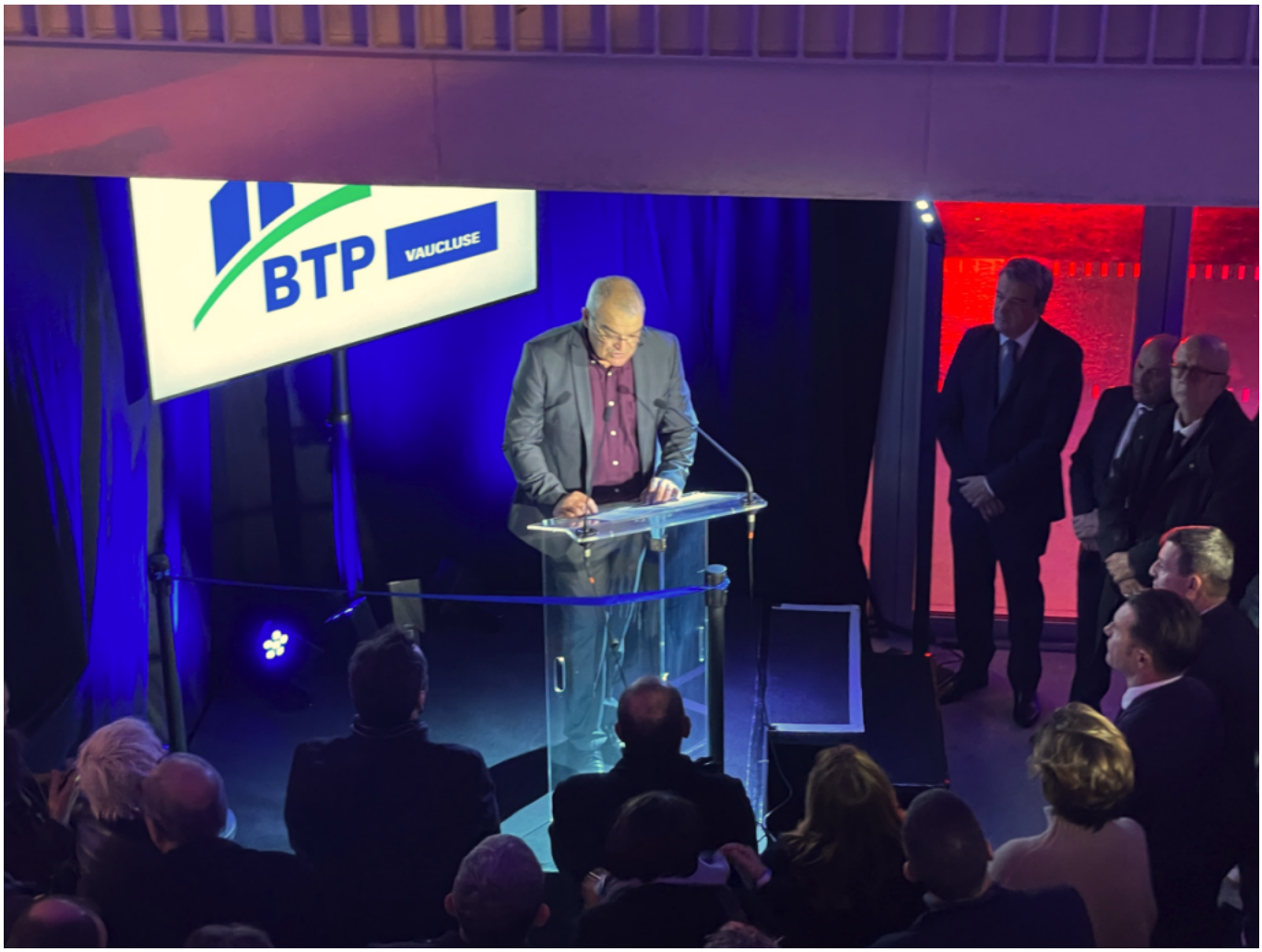


Copyright Facebook Police Nationale Vaucluse Avignon

Fédé BTP 84, Une nouvelle maison pour la nouvelle année et l'ambition de porter haut les familles de la profession

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



À l'occasion de la cérémonie des vœux de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics du Vaucluse, organisée également à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Maison du BTP 84, rue Jean Dausset à Agroparc Avignon, son président Daniel Léonard, a livré un discours à la fois rassembleur et exemplaire, faisant de ce bâtiment inauguré le symbole optimiste d'une certaine vision du syndicalisme professionnel et de l'avenir du secteur. Plus de 400 personnes, dont de nombreux élus, étaient présentes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



La Maison de la Fédé BTP 84. Copyright Fédé BTP 84

Au-delà du moment convivial, le message central est clair : ce qui unit la profession est plus fort que ce qui la divise. Une conviction qui fonde, selon lui, l'ADN de la Fédération du bâtiment et des travaux publics : recherche du dialogue, respect des différences, culture du collectif et construction de ponts entre les acteurs économiques, institutionnels et territoriaux.

Une nouvelle maison pour les pros

La nouvelle Maison du BTP incarne concrètement cette philosophie. Fruit d'une décision pragmatique et responsable, le projet a nécessité l'abandon du siège historique, devenu inadapté, au profit d'un site plus accessible, fonctionnel et sobre, à proximité de l'aéroport et du parc des expositions. Un choix assumé, guidé par la rationalité économique dans un contexte de conjoncture tendue pour le BTP.

Un modèle de réalisation et de gestion

Le président a insisté sur la méthode de réalisation, qu'il présente comme un modèle reproductible :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

gouvernance collective validée à l'unanimité, recours prioritaire aux compétences locales -maîtrise d'œuvre et entreprises vauclusiennes-, respect des délais et des budgets, paiements sans retard et refus d'une guerre des prix préjudiciable aux entreprises. Le 'juste prix' a servi de boussole tout au long du chantier.



De gauche à droite : Olivier Salleron, Thierry Suquet, Dominique Santoni et Daniel Léonard Copyright MMH

Une vitrine des savoir-faire

Conçue comme une vitrine des savoir-faire du BTP, la Maison associe bois, acier, verre et béton, tout en répondant aux exigences environnementales de la RE2020 (Réglementation environnementale). Modulaire, elle est pensée comme un lieu d'échanges, de formation, d'innovation, et également de prévention et de sécurité, enjeux majeurs pour la profession.

Avancer, toujours avancer

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Sans éluder les difficultés du secteur : complexité normative, manque de visibilité sur les politiques publiques, ralentissement de la construction neuve, Daniel Léonard a volontairement choisi de privilégier l'exemple à la critique. Montrer que le dialogue, la confiance, la proximité et le pragmatisme peuvent produire des résultats concrets.

Le respect de tous pour tous

Au terme de son allocution, le président de la Fédé du BTP Vaucluse a formulé pour 2026 le vœu de davantage de respect mutuel, moins de dogmatisme et plus de pragmatisme, convaincu que ces ingrédients constituent, pour la profession comme pour le territoire, une voie crédible vers l'efficacité et une certaine idée du bonheur collectif.



Olivier Salleron Copyright MMH

Olivier Salleron, président national de la Fédération française du bâtiment

Présent à l'inauguration de la nouvelle Maison du BTP du Vaucluse, Olivier Salleron, président

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

national de la Fédération française du bâtiment (FFB), a souligné la solidarité entre l'échelon national et les fédérations départementales, rappelant que les cotisations des adhérents doivent d'abord bénéficier aux territoires. Pour lui, la dynamique du BTP se joue avant tout au niveau local, dans les relais de proximité, véritables moteurs de l'action syndicale.

Dans un contexte de forte instabilité économique et politique, cette inauguration constitue, selon le président national, un repère concret et rassurant pour la profession. Le bâtiment livré dans les délais et avec un budget maîtrisé incarne une gestion responsable et une projection vers l'avenir, au service direct des entreprises adhérentes.

Des signaux positifs

Malgré une année 2025 marquée par de profondes incertitudes, Olivier Salleron a voulu ouvrir 2026 sur une note d'espoir, portée par des signaux positifs en matière de logement. Il a salué la confirmation du statut du bailleur privé, attendu de longue date par la profession, qu'il qualifie d'avancée majeure susceptible de relancer la production de 50 000 logements neufs et de 20 à 30 000 logements rénovés. Une mesure présentée comme bénéfique à la fois pour les ménages, les entreprises du BTP et les finances publiques, la construction générant d'importantes recettes fiscales pour l'État et les collectivités.

Logement social et privé, tous deux complémentaires et essentiels

Le président de la FFB a également insisté sur le caractère complémentaire et indissociable du logement privé et du logement social, se félicitant de la baisse de la Réduction de loyer de solidarité (RLS), qui doit permettre un effet de levier d'environ un milliard d'euros en faveur de la production et de la rénovation énergétique du parc social. Le maintien d'outils structurants comme le prêt à taux zéro s'inscrit, selon lui, dans cette même logique de relance. Autre sujet majeur : l'aménagement du territoire. Olivier Salleron a plaidé pour une application plus pragmatique de la loi Zéro artificialisation nette (ZAN**)**, redonnant des marges de manœuvre aux élus locaux afin de répondre aux besoins de logements, d'emploi et de développement économique.

La rénovation énergétique

Sur la rénovation énergétique, il a rappelé l'importance de la stabilité des dispositifs, en particulier de MaPrimeRénov', dont le budget est sanctuarisé mais dont les évolutions incessantes fragilisent la lisibilité pour les entreprises. La rénovation du parc de logements et des bâtiments publics est, selon lui, un levier incontournable pour atteindre les objectifs de décarbonation à l'horizon 2050, tout en soutenant l'activité et l'emploi local, dans un secteur qui a perdu 60 000 salariés en deux ans.

Quels maires seront bâtisseurs ?

Le président national a enfin appelé à l'émergence de 'maires bâtisseurs' à l'approche des élections municipales, estimant que le logement est devenu un enjeu central du quotidien des Français. Il a également alerté sur le respect impératif des délais de paiement par les collectivités, condition essentielle à la survie des entreprises du BTP.

Former les pros de demain

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Enfin, Olivier Salleron a insisté sur l'enjeu du renouvellement des compétences, à travers l'apprentissage et l'alternance, pour attirer jeunes et moins jeunes vers des métiers porteurs de sens, de perspectives et de fierté. La nouvelle Maison du BTP apparaît ainsi comme un symbole fort de confiance, de proximité et d'avenir pour la profession.



Dominique Santoni Copyright MMH

Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse
Lors de cette même soirée, la présidente du Département, Dominique Santoni, a réaffirmé son attachement au partenariat durable entre le Département et les entreprises du BTP, qu'elle qualifie de relation fondée sur la confiance et l'efficacité plutôt que sur les discours.

Saluant un équipement 'concret, solide et à l'image de la profession', elle a souligné que ce nouveau siège symbolise la capacité du BTP vauclusien à s'inscrire dans la durée. Pour la présidente, les entreprises du secteur sont au cœur de l'action publique : routes, collèges, transports, aménagements communaux… derrière chaque projet départemental, ce sont les savoir-faire locaux qui sont mobilisés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

De solides finances

Dans un contexte économique tendu, Dominique Santoni a insisté sur la solidité financière du Département, rappelant le vote du budget 2026 et la poursuite d'une politique d'investissement ambitieuse. En 2026, 132 millions d'euros seront consacrés à l'investissement, confirmant le Département comme premier donneur d'ordre du Vaucluse. Un choix assumé, présenté comme un levier essentiel d'activité, d'emploi et de visibilité pour les entreprises.

Des projets à venir ?

La présidente a défendu une ligne claire : « Les pieds sur terre et la tête dans les étoiles ». Autrement dit, une gestion rigoureuse des finances publiques conjuguée à une ambition forte pour l'avenir du territoire. Plusieurs projets structurants ont été cités, à commencer par la livraison du nouveau collège, réalisée sans retard ni surcoût, et la déviation d'Orange, attendue de longue date et désormais engagée. Elle a également mis en avant le contrat Vaucluse Ambition et la création de Vaucluse Ingénierie, outils destinés à accompagner les communes dans la concrétisation de leurs projets.

Un Département fier des pros de BTP

Puis, Dominique Santoni a réaffirmé un message politique sans ambiguïté : le Département est pro-BTP. Un partenariat présenté comme 'gagnant-gagnant', dans lequel les entreprises font avancer le territoire, tandis que le Département leur apporte visibilité, projets et continuité. « Le BTP construit le Vaucluse, et le Vaucluse avancera avec son BTP », a-t-elle résumé, appelant à poursuivre ce travail commun avec exigence, respect et pragmatisme.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Thierry Suquet Copyright MMH

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse

Le préfet de Vaucluse Thierry Suquet a conclu la soirée des vœux du BTP 84, rappelant le poids économique majeur du secteur du bâtiment dans le département : près de 20 000 travailleurs, 10% de l'emploi salarié et environ 6 000 entreprises, majoritairement des TPE/PME (Très petites et moyennes entreprises), profondément ancrées dans le tissu local. Un secteur stratégique, dont la vitalité repose à la fois sur la proximité, l'excellence des savoir-faire et le respect des responsabilités des maîtres d'ouvrage, en particulier sur un point jugé crucial : les délais de paiement, déterminants pour la santé des trésoreries.

Les difficultés du territoire

Le préfet n'a pas éludé les difficultés traversées en 2025 : baisse des mises en chantier, tensions sur les trésoreries, recours accru à l'activité partielle et inquiétudes sur le maintien des compétences, dans un contexte d'instabilité politique. Pour autant, il a voulu ouvrir une perspective plus positive, soulignant

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

l'importance de l'adoption prochaine du budget de l'État, présenté comme un facteur de respiration pour le secteur. Ce budget vise, selon lui, la stabilité réglementaire et fiscale, en évitant l'empilement de nouvelles normes, tout en préservant les principaux dispositifs en faveur de la compétitivité des entreprises, de la recherche et de l'apprentissage.

Enfin un plan logement du gouvernement ?
Thierry Suquet a également salué le plan logement annoncé par le gouvernement, destiné à relancer la construction de logements neufs et à soutenir la réhabilitation. Il a insisté sur un message central : ne pas opposer logement privé et logement social, tous deux indispensables pour loger les jeunes, les familles, les salariés et les étudiants, et pour maintenir l'attractivité du territoire. Cette politique doit toutefois s'inscrire dans un équilibre entre sobriété foncière, protection des terres agricoles, préservation du patrimoine et transition environnementale.

Un concret soutien de l'Etat
Affirmant le soutien de l'État local, le préfet a pris plusieurs engagements concrets comme la simplification administrative, avec un recours accru aux possibilités de dérogation préfectorale, la lutte renforcée contre les pratiques frauduleuses, et sécurisation des chantiers, notamment face aux vols de matériel, via une convention départementale dédiée. Pour finir, Thierry Suquet a réaffirmé que le BTP constitue un pilier essentiel de l'économie vauclusienne, au cœur des enjeux de décarbonation, de réindustrialisation et de cohésion territoriale. Un secteur pour lequel l'État se dit pleinement mobilisé, aux côtés des professionnels, pour surmonter la crise et préparer l'avenir.
Mireille Hurlin

Le préfet de Vaucluse démissionne d'office le maire d'Orange

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Suite à la déclaration d'inéligibilité de 5 ans du maire d'Orange Yan Bompard, par le tribunal correctionnel de Marseille, Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse, vient de prendre un arrêté le déclarant démissionnaire d'office de son mandat. De quoi ouvrir désormais officiellement la porte à un retour 'inespéré' de son père Jacques Bompard, lors des prochaines élections municipales de mars prochain.

« Le 26 janvier 2026, le tribunal correctionnel de Marseille a condamné le maire d'Orange, Yann Bompard, à cinq ans d'inéligibilité, expliquent les services de la préfecture. En application de cette décision, le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, prend un arrêté le déclarant démissionnaire d'office de son mandat de maire. Par arrêté du 28 janvier 2026, le préfet de Vaucluse a, sur le fondement des dispositions du Code électoral suivantes, déclaré démissionnaire d'office monsieur Yann Bompard de ses fonctions de maire et, en conséquence, de conseiller municipal et de conseiller communautaire. »

Un nouveau maire d'ici 15 jours

« En effet, les dispositions du Code électoral (article L230 à son 1°) prescrivent que ne peuvent être conseillers municipaux les individus privés du droit électoral. En conséquence, le conseiller municipal qui se trouve dans un cas d'inéligibilité est déclaré démissionnaire par le Préfet à l'issue du délai d'appel. Le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

tribunal correctionnel de Marseille ayant prononcé l'exécution provisoire de la peine, celle-ci doit s'appliquer immédiatement. En cas d'absence du maire, suspension, révocation ou toute autre cause, le maire est provisoirement remplacé dans la plénitude de ses fonctions par le 1er adjoint (art L2122-17 du Code général des collectivités territoriales). Pour élire un nouveau maire, il relève à présent du premier adjoint assurant la suppléance du maire démissionnaire de convoquer le conseil municipal sous un délai de 15 jours suivant la démission d'office (article L2122-14 du CGCT). »
La cité des princes va donc devoir se doter d'un nouveau maire qui assurera l'intérim jusqu'aux prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

> « Ma popularité reste intacte. »
>
> *Jacques Bompard*

Stop ou encore? Encore un Bompard en lice pour la mairie d'Orange
Une décision qui toutefois ne met pas fin à l'ère Bompard dans la Cité des Princes puisque son père, Jacques Bompard, élu pour la 1re fois à la mairie en 1995 et inéligible depuis 2021 va, à 82 ans, reprendre du service en se lançant à fond dans la campagne des prochaines municipales. Et cela, grâce à une décision inespérée de la Cour d'Appel de Nîmes qui a décidé, hier, de mettre fin à son inéligibilité. « Je saisis ma chance. Heureusement, il y a encore des juges libres qui jugent en droit » s'est-il félicité alors que la permanence électorale des Bompard de l'avenue Foch est toujours recouverte d'affiches des différentes campagnes depuis des années.
« Ma popularité reste intacte, affirme le patriarche. Je le vois bien quand je marche dans la rue, le coefficient de sympathie ne baisse pas. »

> Mairie d'Orange : un Bompard peut en cacher un autre

Les détracteurs du clan Bompard n'ont pas de mots assez forts pour les fustiger et dénoncer le paradoxe : « Ils ne parlent que d'ordre, de respect des lois et des règles mais ils sont loin d'être exemplaires. Ils collectionnent les condamnations et pourtant ils sont toujours là. »

Jacques Bompard, lui, répète à l'envi : « On ne change pas une équipe qui gagne. Depuis 30 ans, nous faisons notre possible pour améliorer cette ville, la rendre plus agréable, plus sécure, pour que les habitants s'y sentent bien. Pourquoi voulez-vous que je change de politique pour Orange ? Que j'y mette de l'insécurité, de la saleté ? La population nous fait confiance, on va encore tenter d'améliorer les choses dans ce 6e mandat. On va faire le maximum, comme d'habitude avec amour et dévouement. »
Des mots qui vont sans doute exaspérer un peu plus leurs opposants qui croyaient enfin venue la dernière

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

heure des Bompard à la mairie.

Andrée Brunetti & L.G.

Une liste RN aux accents bompardiste ?
Alors que la liste RN aux Municipales 2026 menée par Jean-Dominique Artaud, est composée de 3 ex-adjoints de Yann Bompard, le père, créateur de la Ligue du Sud, ne s'inquiète pas de cette concurrence fratricide à droite. « Les Orangeois me connaissent depuis des décennies, ils ne votent pas pour des étiquettes mais pour des individus en chair et en os. Les maires sont des élus de proximité, ils vivent comme eux, ils les croisent, ils leur parlent. Ils sont le visage de la vraie démocratie. »

CAPEB 84 : 'la normalité est devenue un luxe'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Lors de ses vœux 2026, le président de la Capeb Vaucluse -Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment-, Philippe Herzog, a dressé un constat sans fard : l'artisanat du bâtiment traverse une crise durable, alimentée par la chute du neuf, des trésoreries sous tension et une instabilité réglementaire étouffante. Dans le Vaucluse, où les mises en chantier de logements reculent fortement, la Capeb appelle à un 'choc de confiance', à la simplification et à une politique lisible, tout en misant sur des relais locaux : adaptation des logements au vieillissement, patrimoine, formation et montée en compétence.

Il y a des discours de vœux qui ressemblent à des bulletins météo. Et puis il y a ceux qui sonnent comme un baromètre d'alerte. Lundi 19 janvier, Philippe Herzog, président de la Capeb Vaucluse, a choisi la seconde option : un propos à la fois institutionnel et frontal, traversé par une phrase qui résume l'état d'esprit d'une partie de la profession : "des chantiers signés, payés, réalisés dans de bonnes conditions… ce qui est devenu une forme de luxe." Un discours entendu par une soixantaine de personnes dont Thierry Suquet, préfet de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Une crise qui s’installe, chiffres à l’appui

Au niveau national, la Capeb documente une dégradation persistante de l’activité. Sa note de conjoncture du 3e trimestre 2025 fait état d’un nouveau recul de l’artisanat du bâtiment, avec une baisse de 3,5% sur un an, tirée par la chute de la construction neuve (-6%) et un entretien-rénovation lui aussi en repli.

En Vaucluse

Dans le Vaucluse, le tableau est au diapason. Les dernières analyses conjoncturelles de la filière construction indiquent 1 900 logements commencés sur 12 mois à fin novembre 2025, soit -29,8% en un an, tandis que l’emploi salarié construction est donné en baisse (12 727 salariés ; -4,2%). Des chiffres qui donnent un relief particulier aux mots du président : carnets irréguliers, marges qui se tassent, entreprises qui “réduisent la voilure” — et, de plus en plus, des dirigeants qui écourtent leur trajectoire en anticipant la retraite, faute de perspectives.



Une soixantaine de personnes s’était rendue aux voeux de la Caleb. Copyright MMH

“On nous demande d’être tout, tout de suite”

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Au cœur du discours : l'instabilité. Philippe Herzog prend l'exemple emblématique de la rénovation énergétique, où l'outil public est perçu comme mouvant, complexe, parfois contradictoire avec les doctrines de formation de la profession. Le débat dépasse les seules lignes budgétaires : il touche à la confiance, à la lisibilité des règles et à la capacité d'une TPE (Très petite entreprise) à se projeter.

Effet yoyo

Ce diagnostic 'd'effet yo-yo' n'est pas isolé. Plusieurs analyses ont décrit une succession d'ajustements, de recentrages et de contraintes administratives autour de MaPrimeRénov', au risque de décourager ménages et professionnels. À cette instabilité s'ajoute, selon la Capeb, une forme de paradoxe quotidien : être "plus verts, plus rapides, plus numériques" tout en restant "moins chers", dans un environnement de contrôles et de procédures qui, à l'en croire, se trompe parfois de cible.

Le local comme levier : maires, marchés publics, logement adapté

Le président de la Capeb 84 a profité de l'année préélectorale municipale pour interpeller les élus : sans investissement local, le bâtiment ne joue plus son rôle de moteur territorial. Il demande notamment de faciliter l'accès des TPE à la commande publique et de redonner de l'oxygène administratif.

Pousser les marchés à potentiel

Dans le Vaucluse, la Capeb veut aussi pousser des marchés 'à potentiel' : l'adaptation des logements au vieillissement, via MaPrimeAdapt, et l'accompagnement des seniors. L'argument démographique est solide : selon l'Insee, la part des 60 ans ou plus atteindrait 31,5% dans le département en 2025. Autrement dit : la question du maintien à domicile n'est plus un sujet périphérique, mais un segment structurel, appelé à se développer.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



De gauche à droite : Rabah OTMANI trésorier, Philippe HERZOG, président et Ornella LEZAMA secrétaire du bureau de la Capeb 84

Patrimoine, RSE, formation : la stratégie des compétences

Au-delà du constat, Philippe Herzog déroule une ligne : tenir par l'outil collectif et la montée en expertise. Patrimoine -bâti agricole, hydraulique, cultuel, mémoire-, RSE -Responsabilité sociétale des entreprises, appelée à devenir plus structurante dans les marchés-, qualifications, labels, et surtout formation, présentée comme un investissement défensif et offensif à la fois.

Renforcement de l'équipe

La Capeb Vaucluse annonce d'ailleurs un renforcement de son équipe sur les volets qualifications, fidélisation/adhésion et formation, avec une promesse : aider les artisans à se repérer dans la complexité, plutôt que de la subir seuls.

L'endurance pour tenir

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Le discours se clôt sur un triptyque : action, union, détermination, et un mot ajouté, comme un aveu lucide : l'endurance. Dans un secteur où la crise du neuf pèse sur tout l'écosystème et où la rénovation devient plus technique, plus risquée, plus normée, l'enjeu n'est pas seulement de tenir, c'est d'éviter que la lassitude ne se transforme en renoncement.

Sans artisans, point de société

Car derrière les pourcentages et les dispositifs, il reste une réalité très concrète : sans artisans, pas de logements rénovés, pas de patrimoine entretenu, pas d'urgence réparée, pas de transition énergétique à l'échelle des quartiers. Et c'est précisément ce que la Capeb 84 est venue rappeler, vœux après vœux, non comme un rituel, mais comme un signal.

Sources Capeb, Cerc, Insee.

Mireille Hurlin



Valérie Coissieux, présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse et Thierry Suquet préfet de Vaucluse Copyright MMH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Vœux du Préfet de Vaucluse : « La sobriété n’exclut ni la solidarité, ni la proximité, ni la lutte contre l’insécurité et les narcotrafiquants »



Mardi 13 janvier, Thierry Suquet a présenté ses vœux devant un parterre d’élus, de représentants des corps constitués, des autorités civiles et militaires, des entrepreneurs, des associations, de tout ceux qui font vivre le Vaucluse.

« Malgré la sobriété budgétaire, je vous reçois avec plaisir grâce aux producteurs du département qui participent à cette soirée et à son buffet. Merci aux vignerons, artisans, commerçants. » Et de citer la Cave Clauvallis de Saint-Didier, la Brasserie artisanale du Ventoux, La Cuisine provençale de Monteux, les établissements Filière de Fontcouverte, la Ferme Montilienne, France Pistache et la pisciculture Les Truites de l’Isle-sur-la-Sorgue qui font honneur aux produits locaux de qualité.

Le Préfet a jeté un regard rétrospectif sur 2025 qui a mis en valeur la culture, « aux Chorégies, aux festivals, avec Avignon qui fait rayonner cette Terre de cultures. Mais aussi au passage du Tour de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

France au Mont Ventoux. J'en ai encore des frissons, a-t-il dit. Sans oublier les journées portes ouvertes, fin juin, à la Base Aérienne 115 d'Orange-Caritat, qui a fait découvrir tous les métiers de l'aéronautique militaire et surtout l'avion de chasse Rafale, le fleuron de l'Armée de l'Air et de l'Espace. »

Les perspectives pour 2026

Thierry Suquet a ensuite abordé 2026 et ses priorités. « Même si l'avenir est un peu bouché, nous avons des perspectives. En particulier, ce défi permanent qu'est la lutte contre les narco-trafiquants, c'est un problème de sécurité, de société. Il faut redonner toute sa place à la République, elle doit servir de rempart. Nous devons restaurer la sécurité au quotidien, quadriller sans cesse le territoire e Vaucluse. J'ai fait fermer nombre d'établissements qui cumulaient trafic et blanchiment et je compte continuer. »

Le Préfet a ensuite parlé de l'agriculture, pôle majeur d'activité du département avec un chiffre d'affaires supérieur à 1Md€ par an. « C'est un ensemble social et économique et la transition doit s'adapter aux réalités locales. Les paysans nous nourrissent, ils subissent les aléas climatiques, les règlementations. Sans eau, il n'y a pas de fruits et de légumes, grâce au projet HPA, à terme les exploitations seront irriguées. » Il aussi insisté : « Nous devons préserver les terres, le photovoltaïque ne doit pas s'installer sur les espaces naturels et agricoles. »

Côté logements, il a insisté sans toutefois citer la décriée Loi Zan (Zéro artificilisation nette). »Nous avons besoin de construire pour les familles, les salariés, les étudiants, tout en préservant les lieux. La sobriété foncière s'impose à nous ». La réindustrialisation aussi est une nécessité, il a évoqué le travail inlassable de VPA (Vaucluse Provence Attractivité et de sa directrice Cathy Fermanian) qui fait tout pour attirer des entreprises en Vaucluse et développer celles qui y sont déjà implantées.

Renforcer le rôle de l'État dans le département

Le Préfet a évidemment rappelé le rôle de l'État qu'il représente en Vaucluse. « Nous devons renforcer son rôle au service de la cohésion territoriale. France Service en est un exemple. Elle déjà 27 agences dans le département, bientôt 28 avec Courthézon. Elles sont à moins de 20 minutes de n'importe quel Vauclusien pour l'accompagner dans ses démarches. »

La santé est aussi une donnée incontournable pour éviter les déserts médicaux. Déjà le département, sous l'impulsion de sa Présidente Dominique Santoni, salarie depuis 2022 des médecins à Avignon, Cadenet, Apt et Sorgues, bientôt à Pernes. « Nous devons élargir notre offre de soins en tissant un réseau plus dense pour que les patients aient un rendez-vous avec un généraliste sous 48h, que la télé-médecine se développe. Nous allons moderniser l'Hôpital d'Apt avec à la clé 10M€ pour le service des urgences. Pareil pour celui d'Avignon, avec une extension des urgences adultes et du centre de dialyse. »

> « Il faut que l'État cesse d'être ambigu. Ce n'est pas lui tout seul qui porte l'intérêt général. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Thierry Suquet

Il a aussi été question de décentralisation, et Thierry Suquet a été ferme : « Il faut que l'État cesse d'être ambigu. Ce n'est pas lui tout seul qui porte l'intérêt général. Certes il doit être sobre et économe mais travailler main dans la main avec les collectivités locales et la Sécurité Sociale. » Il a rappelé les différentes étapes des Lois de Décentralisation instaurées par Gaston Defferre, sous l'ère Mitterrand en 1982. Puis avec Jean-Pierre Raffarin, 1er Ministre de Jacques Chirac, place à l'Acte 2 en 2003 qui affirme de nouvelles formes de démocratie participative. Ensuite, en 2012 ont été lancés les « Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale » auxquels ont succédé les EPCI (Établissement public de coopération intercommunale). Sans oublier le dispositif de péréquation des DMTO (Droits de Mutation à Titre Onéreux) perçus par les départements. Enfin, Acte 4 en 2022, la Loi 3DS (Décentralisation, Déconcentration, Simplification) pour permettre plus de souplesse et d'efficacité dans l'action publique locale.

Avant de conclure son discours, le Préfet a évoqué les échéances des 15 et 22 mars, les Municipales, qui concernent les 151 communes de Vaucluse. « L'Etat est là pour donner une boîte à outils, pour informer, guider, aider les élus. La Préfecture est votre maison et nous travaillons en permanence avec l'Association des Maires de Vaucluse. Je souhaite que la campagne soit calme et sereine. Certes, la politique est un combat mais on doit respecter l'adversaire. Ni agressions verbales, ni agressions physiques, ni mépris. »